

TROP C'EST TROP !

- Annonces **unilatérales lunaires** sur le télétravail,
- Réorganisations **bancales** constantes,
- **Licenciements et fermetures** à l'international, départs non remplacés,
- Augmentations **dérisoires** voire absentes,
- Dialogue social **bafoué**, salarié·es **méprisé·es**.

Nous, travailleuses et travailleurs d'Ubisoft, **enchaînons**, **encaissons**, **endurons** toujours plus, pour une direction qui n'assume jamais les conséquences de ses propres décisions.

Nous, intersyndicale, représentant·es du personnel, appelons à une

GRÈVE MASSIVE

INTERNATIONALE

les 10-11-12 FÉVRIER 2026

📍 Rassemblement au pied de Lagny le 10/02 à 13h puis départ au Floresco

STOP

À l'obsession anti-télétravail !

Aux plans "d'économie" uniquement sur le dos des salarié·es !

Aux décisions jupitériennes !

Au contrôle coercitif de nos conditions de travail !

OUI

À l'acceptation de leurs responsabilités par nos dirigeant·es !

Au devoir de sincérité de la direction face à ses manquements !

Sans nous, Ubisoft ne serait pas. Nous sommes l'histoire, NOUS SOMMES UBISOFT





Comment se joindre à la grève ?

Les salarié-es d'Ubisoft, syndiqué-es ou non, peuvent rejoindre cet appel à la grève, et ce sans craindre de sanction de la part de la direction.

Pour rejoindre la grève :

- Il n'est pas obligatoire de prévenir en avance les RHs ou son manager. Si vous désirez le faire, un simple message comme celui-ci suffit : "Bonjour, Je vous informe que je serais en grève le 10, 11 et 12 février. Cordialement."
- Personne ne peut vous interdire de faire grève ce jour là.
- Les représailles envers des grévistes de la part de l'entreprise sont pénalement sanctionnables.
- Le temps de grève est décompté de votre salaire. Il suffit de le déclarer comme un congés sans soldes.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégué-es syndicaux pour plus d'information